



Depuis l'arrestation et le transfèrement à la Haye de Laurent Gbagbo les questions se multiplient quant à la situation de la famille de l'ex-président ivoirien.

Simone Gbagbo, incarcérée à Odienné, dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, depuis plus de dix-huit mois, sera-t-elle finalement livrée par le régime Ouattara à la Cour pénale internationale, dont le siège se trouve à La Haye, et où elle pourrait rejoindre son époux Laurent, qui s'y trouve depuis bientôt un an? En tout cas, le seul enjeu immédiat pour elle est de quitter une prison pour une autre, même si la procédure recommencerait à zéro, si elle était finalement transférée à la CPI.

A la faveur de la levée des scellés sur le mandat d'arrêt lancé par l'ancien procureur Louis Moreno-Ocampo, on a lu quelques portraits de Simone Ehivet Gbagbo, 63 ans, linguiste et femme politique, décrite comme «une dame de fer» pas très commode et «à la mâchoire carrée» soupçonnée de «meurtres», «viols» et «autres violences sexuelles» par la CPI.

Le cas de Simone

Mise en cause depuis de nombreuses années, sur la base d'accusations qui n'ont, pour l'instant, jamais été prouvées dans le cadre d'un débat contradictoire —l'on pense notamment à la disparition non élucidée du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer—, «Simone» n'a certes jamais eu bonne presse à l'extérieur de son pays.

Mais une évocation des persécutions assez graves que subit la famille Gbagbo, depuis la chute de l'ancien président, est nécessaire, si l'on veut prendre la mesure des déséquilibres profonds que la gouvernance d'Alassane Ouattara, qui continue de bénéficier de nombreuses complaisances en Occident, aggrave chaque jour un peu plus.

Politiques dans l'âme, Laurent et Simone Gbagbo se considèrent sans doute comme toujours comme «au front», dans ce qu'ils vivent comme un engagement légitime. Et, de toute façon,

librement choisi et assumé sans grande difficulté.

Mais au nom de quelle «culpabilité par les gènes» les membres de leur famille doivent-ils passer par diverses formes de vexations et exactions, dans le silence gêné de la communauté internationale?

Michel et Simon-Pierre, les souffre-douleur

Fils aîné de Laurent Gbagbo, issu d'une première union avec la Française Jacqueline Chamois, donc naturellement de nationalité française, Michel Gbagbo, 43 ans, est embastillé, depuis 18 mois, dans la prison fort dangereuse de Touba, dans le nord-ouest du pays, où il a déjà subi des humiliations diffusées sur les plateformes de partage de vidéos et des morsures de scorpion.

Sa santé, fragile, a nécessité au moins une évacuation à Abidjan, pour des soins médicaux d'urgence. La France, son pays, s'astreint au service minimum en ce qui concerne son cas. Cela fait 18 mois qu'il n'a vu ni sa mère, qui vit à Lyon, en France, ni ses enfants, en exil avec leur mère dans un pays d'Afrique de l'Ouest, comme les autres enfants et petits-enfants de Laurent Gbagbo, depuis qu'ils ont été «libérés» de l'hôtel du Golf, siège provisoire de la présidence d'Alassane Ouattara, en avril 2011.

Mais ce n'est pas tout. Après avoir été cité par le quotidien français Libération, fin octobre, dans le cadre d'un reportage «dans le fief de Simone Gbagbo», le frère de l'ex-première dame, Simon-Pierre Ehivet, a été arrêté par la Direction de la surveillance du territoire (DST) ivoirienne, dans les locaux de laquelle il croupit toujours, en attente d'une inculpation, sans doute pour «atteinte à la sûreté de l'Etat», l'accusation standard.

A la DST, Simon-Pierre a, en tout cas, eu l'occasion de rencontrer son beau-frère Mady Bouabré, ancien député de la commune administrative du Plateau, et époux de sa sœur Victoire Ehivet, qui y a séjourné pendant quatre longs mois, avant d'être déféré à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA).

Arrêté à la frontière ghanéenne avec sa femme et sa fille, qui se rendait à Accra, aux fins de se faire établir un visa pour la Grande-Bretagne, il a été considéré comme «suspect». Forcément!

Petits-enfants désormais apatrides

Réfugiés pour la plupart au Ghana voisin, de nombreux enfants et petits-enfants de Laurent et de Simone Gbagbo sont de fait privés de leur liberté de mouvement. Et pour cause: le gouvernement de leur pays reste sourd à leurs demandes —somme toute banales— de demande de renouvellement de leurs différents passeports.

«Dès que nous avons pris le dossier en main, nous sommes entrés en contact avec les autorités ivoiriennes, afin que cette situation surprenante et inacceptable soit réglée. A partir du mois de mai 2012, nous avons écrit aux autorités qui nous ont dit d'attendre. Nos courriers de relance n'ont pas de réponse satisfaisante. La situation demeure inchangée pour les enfants et petits-enfants du président Gbagbo qui restent sans passeport ivoirien, alors qu'ils sont bel et bien des citoyens ivoiriens», s'est ainsi indigné un des avocats de la famille Gbagbo, Me Ciré Clédor Ly.

Il y a quelque chose de profondément moyenâgeux dans ces vexations répétées et insuffisamment médiatisées qui confinent à l'acharnement.

Conforté par un storytelling longtemps complaisant qui a fait de lui une sorte de «victime structurelle» dans la crise ivoirienne, Alassane Ouattara entendrait sans doute raison si ses nombreux amis à l'étranger lui indiquaient, sur ce terrain bien délicat si tant est que la réconciliation nationale est une priorité pour lui et les siens, le chemin de la sagesse.

Au lieu de se contenter de le flatter tout en craignant intérieurement que la somme des frustrations de part et d'autre ne plonge une nouvelle fois la Côte d'Ivoire dans le chaos.

Théophile Kouamouo